

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE SOLIDAIRE DES POPULATIONS CIVILES D'ISRAËL ET DE LA BANDE DE GAZA

Une aide d'urgence de 100 000 € sera versée par le Département à l'association Maguen David Adom ainsi que 100 000 € à l'ONG ACTED

L'assemblée départementale a voté ce jour, en commission permanente, une aide exceptionnelle d'urgence pour exprimer sa solidarité envers les populations civiles d'Israël et de la bande de Gaza suite à l'attaque terroriste du 7 octobre dernier contre l'Etat d'Israël et à ses conséquences. Ce conflit a impacté tragiquement des milliers de vies humaines avec une situation humanitaire critique. L'aide d'urgence accordée à l'association Maguen David Adom et à l'ONG Acted répond aux besoins urgents et vitaux des civils et aux actions de coordination humanitaire sur le terrain.

Le 7 octobre dernier, le Hamas, organisation terroriste, lançait contre l'Etat d'Israël une attaque barbare, tuant plus de 1 200 personnes, faisant des milliers de blessés et prenant plus de 240 otages. Parmi les victimes de cet assaut meurtrier, 40 Français ont été assassinés et 8 sont portés disparus, dont certains retenus en otage.

Face à cet assaut d'une violence inouïe, Israël a engagé des actions de défense pour détruire le Hamas. Sur le terrain, cette réaction a entraîné de nombreux morts et blessés parmi les habitants de la bande de Gaza, ainsi que des déplacements massifs de populations civiles.

Ce conflit a un impact tragique sur des milliers de vies humaines et nécessite **une réponse coordonnée et adaptée aux besoins urgents et vitaux des civils.**

Aide exceptionnelle de 100 000 € à l'association Maguen David Adom pour financer l'achat d'une ambulance médicalisée

Le **Maguen David Adom** (MDA) est l'organisation représentative d'Israël au Comité international de la Croix-Rouge. Forte d'un réseau de 32 000 bénévoles, l'association organise des services d'urgences médicales, met en place des initiatives entrant dans le cadre de la Banque du sang et porte des **actions humanitaires et sociales** en Israël et à l'international. Le MDA mobilise 1 500 ambulances dans le cadre de ses missions à travers Israël et assure les transferts de blessés vers tous les hôpitaux du pays. L'aide d'urgence du Département des Hauts-de-Seine servira à **couvrir le coût d'une ambulance médicalisée** dont le montant s'élève à 100 000 €.

Aide exceptionnelle de 100 000 € à Acted pour mener des actions humanitaires d'urgence dans la bande de Gaza

Présente en Cisjordanie depuis 2007 et dans la bande de Gaza depuis 2008, l'organisation Acted dispose d'une forte capacité de réactivité permettant d'apporter une réponse d'urgence rapide aux populations de la bande de Gaza impactées par le conflit.

Depuis le début de la crise actuelle, un grand nombre de personnes ont dû se déplacer à l'intérieur de la bande de Gaza et se réfugier dans des abris collectifs ou chez des proches.

Depuis le 12 octobre, la majeure partie de la population de la bande de Gaza n'a plus accès à l'eau ni à l'électricité, ce qui entraîne des conséquences sur la sécurité alimentaire des populations.

L'aide exceptionnelle du Département permettra à Acted de mettre en oeuvre une assistance sous la forme d'abris d'urgence, de kits d'hivernage, d'assistance alimentaire, de services en eau pour l'hygiène et l'assainissement.

Contact presse

Muriel HOYAUX

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / presse92@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

